



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

**À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA
TRAVAILLANT POUR
AIR CANADA
MEMBRES DE TMOS
MISE À JOUR NO. 1
ENTRE L'AIMTA / TMOS**

Chers confrères,
Chères consœurs,

Votre équipe de négociation élue du District 140 de l'AIMTA se réunit à Toronto cette semaine pour apporter des changements importants à la convention collective actuellement en vigueur. Ces discussions ont commencé le 22 septembre et sont prévues pour durer jusqu'au 16 octobre.

Comme nous l'avons mentionné dans le dernier bulletin (Bulletin 50 — les négociations informelles des transporteurs à bas prix), nous ne réouvrons pas la convention collective durant cette session. Votre syndicat travaille fort en votre nom pour protéger les emplois, améliorer les salaires et les conditions de travail. Si les parties peuvent parvenir un accord pendant ces discussions, les termes de cet accord vous seront transmis pour ratification. Ce n'est qu'après cette ratification que la convention collective sera amendée.

Dans ce processus, il y a une table de négociation pour les unités d'affaires des opérations techniques, de la logistique et des approvisionnements, et une autre table pour les aéroports et le cargo. Il y a aussi une table centrale pour discuter des enjeux communs.

Le Comité de négociation veut remercier les membres pour leur réponse enthousiaste au sondage sur la négociation, compte tenu des délais très courts. Les résultats du sondage constituent un mandat clair pour le comité. Les résultats du sondage ont été compilés et les parties ont échangé leurs agendas. Nous vous tiendrons au courant à mesure que ce processus progressera. Merci pour votre soutien indéfectible.

Ensemble, solidaires dans un même syndicat et parlant d'une même voix forte, nous sommes capables d'améliorer notre niveau de vie.

Solidairement,

Votre équipe de négo

.../2

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

FAQs

Q : Pourquoi l'équipe de négociation entreprend-elle ce processus avec la compagnie?

R : Les discussions menant à ces négociations ont commencé l'an dernier après que l'AIMTA eut déposé au CCRI deux (2) demandes de reconnaissance du principe d'employeur commun — une pour AC Rouge et une pour Sky Regional. Votre syndicat a déposé ces demandes alors que Jazz et d'autres transporteurs AC Express ont l'intention de sous-contracter le travail traditionnellement exécuté par des membres de notre Unité de négociation, à partir de 2016, au travers d'un processus d'appel d'offres, ce qui mettra de nombreux emplois en péril, quand la présente convention collective viendra à échéance.

Une des conditions pour que l'AIMTA participe à la négociation à venir est que tout processus d'appel d'offres qui a été lancé soit mis sur la glace et qu'aucun autre appel d'offres ne soit lancé pendant que nous sommes en négociations. Air Canada a accepté cette requête.

Q : Si vous parvenez à un accord et qu'il est ratifié par les membres, est-ce que ça signifie qu'il n'y aura pas de négociation le printemps prochain?

R : Oui, si nous parvenons à un accord et s'il est ratifié par les membres, nous amènderons la convention collective existante avec les nouvelles clauses négociées et approuvées. Nous n'aurons donc pas besoin d'une nouvelle négociation au printemps.

Q : Si ce ne sont pas les « vraies » négociations, pourquoi négocions-nous?

R : L'AIMTA voit ces négociations comme une opportunité de protéger des emplois et d'obtenir des améliorations à la convention collective. Nous avons créé cette opportunité en déposant une demande de reconnaissance d'un statut d'employeur commun auprès de la Commission des relations industrielles et au travers du processus de médiation de Vince Ready pendant les derniers mois.

**BULLETIN NO. 052 - ISSUED SEPTEMBER 25, 2015
PLEASE COPY, POST AND CIRCULATE**